



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice 15
Présents 11
Votants 15

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN,

Le 16 juin,

Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André BERTERO.

N° 2021/21 -

Date de la convocation municipale : 14 juin 2021

OBJET :

Acquisition d'une valise rigide pour rechargement des PC portables de l'école élémentaire.

Présents :

Mmes Régine FARLIN - Karine BOUVET- Véronique LE FUR – Mélanie GALVEZ & MM. Alain GRANDGIRARD – Jean de PALLEVILLE – Christian DENANS – Alain BROUSSE – Olivier BEDUS - Thierry MOPIN - André BERTERO

Absents excusés :

Mme Natacha GRISONI qui donne pouvoir à Mme Régine FARLIN,
Mme Sophie KERNEN qui donne pouvoir à Mme Karine BOUVET,
Mme Virginie BOCCA qui donne pouvoir à Mme Mélanie GALVEZ,
M. Stephan LUCIBELLO qui donne pouvoir à M. André BERTERO.

Monsieur le Maire explique aux membres de l'Assemblée qu'une vingtaine de PC portables sont utilisés régulièrement au sein de l'école élémentaire communale. L'acquisition d'une valise rigide avec poignée trolley et roues intégrées, permettant le transport et le rechargement de ces PC portables s'avère à présent indispensable.

Il est précisé que cette dépense d'équipement qui s'inscrit dans une stratégie de développement du territoire peut être subventionnée par le Conseil Régional au titre du FRAT (Fonds Régional d'Aménagement du Territoire), ce dispositif étant réservé aux communes de moins de 1 250 Habitants.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant HT	Financements	Montant des financements	Taux (en %)
2 275 ,00 €	Conseil Régional (FRAT)	1 592,50 €	70 %
	Autofinancement communal	682,50 €	30 %
Total H.T 2 275,00 €	Total Financement	2 275,00 €	100 %

Après avoir examiné le devis et le plan de financement ci-dessus, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents et représentés la réalisation du projet précité,
- **SOLLICITE** auprès du Conseil Régional des B.D.R. une subvention,
- **FAIT** inscrire au Budget Primitif 2021 les crédits correspondants.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire d'AURONS,

André BERTERO